Module transversal études Européennes

Laurent Warlouzet (Université d'Artois)
Laurent.warlouzet@univ-artois.fr

Les débats interdisciplinaires au-delà de la science politique et de la sociologie L'interaction avec l'histoire.

Contribution au module transversal « Les études européennes entre interdisciplinarité et normalisation » (Michel Mangenot, Sabine Saurugger), AFSP, Aix, 24 juin 2015.

L'interaction de l'histoire avec la science politique paraît consubstantielle aux études européennes si l'on se rappelle le parcours de Pierre Gerbet, agrégé d'histoire devenu, comme professeur de sciences politiques, l'un des pionniers des études européennes. Par la suite, les parcours personnels entre les deux disciplines sont devenus très rares depuis[1]. Chaque domaine académique s'est structuré institutionnellement dans deux univers distincts. Cela n'a pas empêché un dialogue fécond de se développer entre les trois disciplines, l'histoire, la science politique et la sociologie. Il est fondé sur deux éléments de fond : la recomposition du domaine de l'histoire de l'intégration européenne (I) et le refus des grandes théories (II). Il donne lieu à des études historiques fondées sur l'utilisation ponctuelle de concepts issus de la science politique (III) et se matérialise par des travaux issus des deux disciplines autour d'objets communs (IV).

I/ Un domaine en recomposition[2]

L'histoire de l'intégration européenne a souvent été caricaturée comme un domaine animée par des historiens fédéralistes. Les universitaires étudiants les formes de coopération spécifiques à l'Europe seraient coupables de se concentrer exclusivement sur les institutions communautaires (CECA, CEE, UE) et de les considérer uniquement sous un angle positif. Ce constat repose sur une vision caricaturale de l'historiographie. Ainsi, dans son article de 2008 largement cité par les contempteurs de l'histoire de l'intégration européenne, l'historien des idées Mark Gilbert attaquait-il la vision téléologique et complaisante des historiens de ce domaine en critiquant Walter Ligpens, décédé en 1984, un livre de Jean-Baptiste Duroselle de 1990, et deux manuels de Bino Olivi et de Pierre Gerbet qui ne sont pas issus de recherches historiques[3]. Au contraire, si l'on choisit de ne pas oublier les travaux d'historiens des 25 dernières années, on perçoit un renouvellement tant des méthodes, que des sujets et finalement du domaine lui-même.

Sur le plan des méthodes, la spécificité de l'approche historique est, outre l'étude de phénomènes anciens pour avoir plus de recul, le recours aux sources primaires, qui permettent

[1] On peut noter le cas de l'historien des idées Bernard Bruneteau, auteur de : *"L'Europe nouvelle de Hitler" : une illusion des intellectuels de la France de Vichy*, Paris, du Rocher, 2003.

[2] Cette partie est issue d'un article publié récemment : Laurent Warlouzet, « Dépasser la crise de l'histoire de l'intégration européenne », in *Politique Europeénne*, 44, 2014, pp. 98-122. Voir sur ce thème deux ouvrages récents dressant un bilan historiographique : Gérard Bossuat, Éric Bussière, Michel Dumoulin, Robert Frank, Antonio Varsori (éd.), *L'expérience européenne. 50 ans de construction européenne*, Bruxelles, Bruylant, 2010 ; Wolfram Kaiser, Antonio Varsori (eds.), *European Union History. Themes and Debates*, Chippenham, Palgave Macmillan, 2010.

[3] Mark Gilbert, « Narrating the Process: Questioning the Progressive Story of European Integration », in *Journal of Common Market Studies*, 46, 3, 2008, pp. 641–662.

d'aller plus loin que les sources immédiatement disponibles, presse, rapports officiels ou mémoires. Les sources primaires sont constituées de dépôts d'archives et d'archives orales, c'est-à-dire des interviews d'anciens acteurs collectées par les historiens et parfois déposées pour être utilisées publiquement (ainsi des différentes interviews conduites dans le cadre des histoires de la Commission européenne, consultables en ligne[4]). Les archives sont généralement disponibles 30 années après leur production. Dans le domaine de l'histoire de l'intégration européenne, la particularité est le recours massif à des archives d'organisations internationales, en particulier celles de l'Union Européenne. Une autre caractéristique est le recours de plus en plus fréquent à une approche multi-archives, fondée sur l'exploitation simultanée de fonds issus de différents pays européens (généralement les trois plus grands) et des archives de l'UE (la Commission européenne est souvent privilégiée car le Parlement Européen reste secondaire jusqu'à Maastricht)[5]. Un élément rapprochant l'histoire de la science politique est la tendance à une déclassificaiton de plus en plus précoce des archives historiques. Le ministère britannique des affaires étrangères a annoncé son intention de passer à un embargo de 25 ans. Parfois, des dérogations sont accordées sur des périodes très récentes comme en témoigne l'ouvrage récent de Frédéric Bozo sur les deux guerres d'Irak, fondé sur archives et écrit seulement dix années après les faits les plus récents[6]. Cette disponibilité plus précoce des archives n'est pas toujours une bonne nouvelle car elle produit parfois une autocensure accrue des producteurs de documents. L'ouverture des fonds se fait parfois en partenariat avec l'institution qui souhaite promouvoir des travaux d'histoire[7]. La volonté de certains gouvernements natioanux et des institutions européennes d'encourager une histoire moins stato-centrée est ancienne[8]. Ces entreprises éditoriales produisent des volumes très riches, parfois hétérogènes dans la mesure où ce sont des volumes collectifs larges avec une ambition d'exhaustivité[9]. De plus, ils offrent l'avantage d'ouvrir des archives nouvelles, écrites et orales, à l'ensemble des chercheurs.

En termes de production, l'histoire de l'intégration européenne s'ouvre aujourd'hui très largement au-delà de l'histoire des seules Communautés européennes (CECA, CEE, UE). La barrière de 1950 a été franchie par des études prenant dorénavant en compte l'entre-deux-guerres. L'histoire de l'intégration européenne est aujourd'hui réinsérée dans une histoire des projets européens qui débute largement en 1919. Une autre frontière artificielle aujourd'hui transcendée par la recherche est celle qui sépare les organisations européennes des organisations internationales. Les institutions européennes sont aujourd'hui réinsérées dans des logiques de régulation de la mondialisation multiscalaire. Ainsi, dans le domaine social, des chercheurs comme Lorenzo Mechi, Thomas Cayet ou Paul-André Rosental ont mis en évidence la continuité des débats et la circulation d'acteurs, d'idées et de pratiques entre le

[4] http://www.eui.eu/Research/ArchivesHistoriquesDeUE/Index.aspx.

[5] Piers Ludlow, The European Community and the Crises of the 1960s. Negotiating the Gaullist challenge, Londres, Routledge, 2006; Ann-Christina Knudsen, *Farmers on Welfare. The Making of Europe's Common Agricultural Policy*, Ithaca, Cornell UP, 2009; Emmanuel Mourlon-Druol, *A Europe made of money: the emergence of the European Monetary System*, Ithaca, Cornell UP, 2012.

[6] Frédéric Bozo, *Histoire secrète de la crise irakienne: la France, les États-Unis et l'Irak, 1991-2003*, Paris, Perrin, 2013.

[7] Mangenot, Michel et Schirmann, Sylvain (dir.), *Les institutions européennes font leur histoire: regards croisés soixante ans après le traité de Paris*, Bruxelles, Peter Lang, 2012.

[8] Figurait déjà dans un mémorandum du gouvernement français de juin 1985 : « Pourquoi ne pas encourager l'édition d'une histoire de l'Europe par nos universitaires qualifiés? » ; Archives nationales britanniques, PREM 19/1491, note de l'ambassade de France à Londres, juin 1985, p. 8.

[9] Il ne faut pas voir dans ce commentaire une critique, dans la mesure où l'auteur de cet article a lui-même participé au deuxième volume d'histoire de la Commission européenne : Laurent Warlouzet, « La concurrence au service du marché », in Éric Bussière, Vincent Dujardin, Michel Dumoulin et al. (éd.), Histoire de la Commission européenne, 1973-1986, Luxembourg, Union Européenne, 2014, pp. 297-306.

BIT (fondé en 1919), la CECA, et la CEE/UE[10]. La même observation vaut pour les banquiers centraux à travers les circulations entre la BRI (fondée en 1930), le FMI et la CEE/UE identifiées par Olivier Feiertag, Frédéric Clavert ou Harold James[11].

Cela explique qu'une interrogation agite aujourd'hui les historiens de l'intégration européenne autour de la dénomination de ce domaine. Alan Milward avait déjà critiqué le mot « intégration » car il implique une opposition entre les États-nations et les Communautés qu'il entendait dépasser[12]. J'ai proposé l'appellation « histoire des coopérations européennes » pour mettre en avant à la fois la spécificité du domaine (qui ne doit pas être confondu avec l'histoire européenne) et son éclectisme, en ne se limitant pas aux seules Communautés européennes.

II/ Le refus des grandes théories

Une première interaction naturelle de la science politique avec l'histoire aurait pu être la discussion par cette dernière des théories de l'intégration européenne produites par la première. Or cette voie a été largement inexplorée. Deux interactions contraires ont été développées chez deux des acteurs les plus connus du dialogue entre histoire et sciences politiques, Alan Milward et Andrew Moravcsik.

Historien de l'intégration européenne le plus connu à la fois au sein et en-dehors du champ de la discipline, Alan Milward avait choisi de développer sa propre interprétation générale du processus de coopération européenne. Dans *The European Rescue of the Nation-State,* sorti en 1992, il affirmait s'inscrire en faux avec les interprétations fédéralistes d'une histoire des Communautés européennes menant naturellement aux États-Unis d'Europe en développant une approche montrant au contraire combien les États-nations ont gagné au processus de coopération européenne. Loin d'affaiblir les États, les institutions européennes développées à partir de l'OECE de 1948 ont contribué à restaurer la puissance de ces structures discréditées par les deux guerres mondiales. La coopération européenne a notamment servi à encourager la reconstruction et le renforcement des États-providence nationaux. Dans un article programmatique publié dans le premier numéro de la *Revue de l'histoire de l'intégration européenne*, en 1995, il appelait les historiens à développer leurs propres interprétations générales du processus d'intégration européenne et à ne pas laisser ce champ aux seuls politistes[13]. Il développait notamment un programme d'étude fondé sur l'étude du concept d' « allégeance », afin de comparer la loyauté envers les institutions européennes avec celle qui s'est construite à l'échelle des États-nations.

Toutefois, Alan Milward est resté isolé dans sa démarche. Desmond Dinan a relativisé la posture révisionniste de l'historien britannique : « Far from being a revisionist, Milward was a pionner whose state-centric rationale for European integration immediately became the

[10] Thomas Cayet et Paul-André Rosental, « Politiques sociales et marché(s). Filiations et variations d'un registre transnational d'action, du BIT des années 1920 à la construction européenne et à la Chine contemporaine », in *Le Mouvement Social*, 2013/3 n° 244, p. 3-16.

[11] Olivier Feirtag, « Introduction. Les banques centrales à l'échelle du monde. La grande transformation », in Olivier Feiertag, Michel Margairaz (dir.), *Les banques centrales à l'échelle du monde*, Paris, Presses de sciences-po, 2012, pp. 13-25 ; Frédéric Clavert, Olivier Feiertag (dir.), *Les banquiers centraux dans la construction européenne*, numéro spécial de la revue *Histoire, Economie et Société*, 4, 2011 ; Harold James, *Making the European Monetary Union: The Role of the Committee of Central Bank Governors and the Origins of the European Central Bank*, Cambridge (Mass.), Harvard UP, 2012.

[12] Alan S. Milward (George Brennon et Frederico Romero collab.), *The European Rescue of the Nation-State*, Londres, Routledge, 1992, p. 2.

[13] Alan S. Milward, « Allegiance. The Past and the future », *in Revue d'histoire de l'intégration européenne,* 1, 1, 1995, pp 7-19.

accepted view... »[14]. De fait, déjà à cette époque, de nombreux historiens de l'intégration européenne n'étaient pas fédéralistes. Par ailleurs, de nombreux élèves d'Alan Milward (en particulier Ann-Christina Knudsen, Sigfrido Ramirez, Morten Rasmussen, et Lucia Coppolaro[15]) ont développé des visions propres, qui associent des éléments issus de la vision milwardienne et des innovations, en particulier un rôle accru attribué à la Commission européenne dans le processus de décision[16].

À l'inverse, un certain nombre de politistes ont fait œuvre d'historien afin de développer leur propre théorie de l'intégration européenne. Le plus connu est Andrew Moravcsik et son livre monumental, *The Choice for Europe. Social Purpose and State Power from Messina to Maastricht*, qui couvre la période allant de la conférence Messine de 1955 au Traité de Maastricht de 1992[17]. À travers l'étude de cinq grands moments, le politiste américain veut prouver la validité de son schéma interprétatif global dénommé « intergouvernementalisme libéral ». Le livre n'est pas fondé sur l'étude de sources primaires, en-dehors de mémoires d'acteurs de l'époque, mais il a l'avantage de s'appuyer sur une large bibliographie en plusieurs langues. Il n'a cependant pas fait l'objet de réponses articulées de la part de la Communauté historienne, en-dehors d'articles isolées ou de mentions cursives. Cela témoigne du désintérêt des historiens pour le débat théoriques, particulièrement en France. À l'étranger, la réponse la plus aboutie provient de Wolfram Kaiser. Il a pris la peine de réfuter les visions de Milward et de Moravcsik pour proposer sa propre interprétation, fondée sur la prise en compte de facteurs culturels –et pas seulement des rapports de force matériels- ainsi que des réseaux transnationaux[18].

III/ L'usage ponctuels de concepts

Wolfram Kaiser a d'ailleurs réfléchi à l'usage de concepts issus de la science politique et de la sociologie par les historiens[19]. Il a mis en valeur la séduction des historiens pour l'institutionnalisme historique –qui met en valeur les dynamiques de long terme– et le constructivisme –qui permet d'approfondir la question de la motivation des acteurs. Le constructivisme est également renforcé par le succès croissant de l'histoire des représentations. Pour Wolfram Kaiser, il est important d'utiliser les travaux des autres

[14] Desmond Dinan, "The Historiography of European Integration", in Desmond Dinan (ed), *Origins and Evolution of the European Union*, Oxford, 2006, chapitre 14, pp. 298-299.

[15] Ann-Christina Knudsen, *Farmers on Welfare. The Making of Europe's Common Agricultural Policy*, Ithaca, Cornell UP, 2009 ; Sigfrido Ramirez, « Automobile Standardisation in Europe. Between Technological Choices and Neo-protectionism », in Christophe Bouneau, David Burigana, Antonio Varsori (dir.), *Les trajectoires de l'innovation technologique et la construction européenne. Des voies de structuration durable ?* Bruxelles, PIE Peter Lang, 2010, pp. 187-203 ; Morten Rasmussen, « Supranational governance in the making: Towards a European political system », in Wolfram Kaiser, Brigitte Leucht, Morten Rasmusen (éd.), *The History of the European Union. Origins of a trans- and supranational polity, 1950-1972*, Londres, Routledge, 2008, pp. 34-55; Lucia Coppolaro, *The Making of a World Trading Power. The European Economic Community (EEC) in the GATT Kennedy Round Negotiations (1963-1967)*, Burlington, Ashgate, 2013.

[16] Plus généralement, sur l'influence de Milward et la nécessité d'un élargissment de son agenda de recherche : Sigfrido Ramirez: « Conclusions and perspectives for future Research », in Fernando Guirao, Frances Lynch, Sigfrido M. Ramirez Perez (éd.), *Alan S. Milward and a Century of European Change*, Londres, Routledge, 2012, pp. 499-525.

[17] Andrew Moravcsik, *The Choice for Europe. Social Purpose and State Power from Messina to Maastricht*, Ithaca, Cornell UP, 1998.

[18] Wolfram Kaiser, « Culturally embedded and path-dependent : peripheral alternatives to ECSC/EEC "core" Europe » in *Revue d'histoire de l'intégration européenne*, 7, 2, 2001, p. 11-36; Wolfram Kaiser, *Christian Democracy and the origine of the European Union*, Cambridge, Cambridge UP, 2007.

[19] Wolfram Kaiser, « History meets Politics: Overcoming Interdisciplinary Volapük in Research on the EU », in *Journal of European Public Policy*, 15, 2, 2008, pp. 300-313; Wolfram Kaiser, « From Isolation to Centrality: Contemporary History Meets European Studies », in Wolfram Kaiser, Antonio Varsori (eds.), *European Union History. Themes and Debates*, Chippenham, Palgave Macmillan, 2010, pp. 45-65.

sciences sociales en histoire de manière pragmatique, sans volonté de systématisation. L'avantage est d'obtenir une vision moins descriptive et de hiérarchiser les facteurs d'explications.

Les historiens ont, dans l'ensemble, largement préféré l'approche de Wolfram Kaiser à celle d'Alan Milward en termes de dialogue interdisciplinaire. La notion de communauté épistémique a été utilisée dans des travaux pour expliquer la permanence de schémas économiques, en particulier autour du système monétaire européen, ou du G7[20]. Plus généralement, Wolfram Kaiser, avec les réseaux chrétiens-démocrates, a montré l'importance des réseaux transnationaux. L'approche a été systématisée dans un grand programme de recherche mené par Johan Schot sur les experts, et qui a donné lieu notamment à une synthèse également rédigée par Wolfram Kaiser sur le rôle des experts dans le processus d'intégration européenne[21]. Dans l'espace francophone, l'approche par les réseaux transnationaux a donné lieu à de très nombreux travaux sur les milieux économiques, leurs conceptions de l'Europe et leur influence sur le processus d'intégration européenne[22].

La notion d'espace public européen, largement développée par les philosophes comme Jürgen Habermas, a été reprise par les historiens comme Hartmut Kaelble. Une nouvelle génération d'historiens tente de tester ces concepts à la lumière de l'étude archivistique, ainsi des travaux de Jan-Henrik Meyer sur l'émergence d'un espace public autour des Conseils européens, puis sur les réseaux transnationaux agissant dans les débuts de la politique communautaire de l'environnement[23].

Une dernière influence, même si elle n'est pas revendiquée explicitement, est celle de l'approche en gouvernance multi-niveaux. Des historiens francophones commencent à étudier le rôle des collectivités dans le processus d'intégration européenne, en particulier dans les régions frontalières du Nord et de l'Est[24].

---

[20] Emmanuel Mourlon-Druol, *A Europe made of Money. The Emergence of the European Monetary System,* Ithaca, Cornell University Press, 2012 ; Noël Bonhomme, « Le groupe des « sherpas » du G7 : une diplomatie d'experts ? 1975-1990 », in *Monde(s),* 5, 2014, p. 166 ; dans ce dernier exemple, Noël Bonhomme montre que les sherpas du G7, ne constitue pas une communauté épistémique

[21] Wolfram Kaiser, Johan Schot, *Writing the Rules for Europe. Experts, Cartels, and International Organizations*, Basingtsoke, Palgrave Macmillan, 2014.

[22] Badel, Laurence, « Milieux économiques et relations internationales : bilan et perspectives de la recherche au début du XXIe siècle », in *Relations internationales*, 157, 2014, pp. 3-23 ; Badel, Laurence, Bussière, Éric, Dumoulin, Michel, et Ranieri, Ruggero, « Cercles et milieux économiques », in Frank, Robert (dir.), *Les identités européennes au XXe siècle. Diversités, convergences, solidarités*, Paris, Publ. de la Sorbonne, 2004, pp. 13-45 ; Éric Bussière, Michel Dumoulin, Sylvain Schirmann (dir.), *Europe organisée, Europe du libre-échange ? Fin XIXe-années 1960,* Bruxelles, Peter Lang, 2006 ; Éric Bussière, Michel Dumoulin, Sylvain Schirmann, « Le développement de l'intégration économique », in Gérard Bossuat, Éric Bussière, Michel Dumoulin, Robert Frank, Antonio Varsori (éd.), *L'expérience européenne. 50 ans de construction européenne*, Bruxelles, Bruylant, 2010, pp. 56-137.

[23] Jan-Henrik, The European Public Sphere. Media and Transnational Communication in European Integration 1969-1991, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 2010; Jan-Henrik Meyer, "Saving Migrants: A transnational Network Supporting Supranational Bird Protection Policy" in Wolfram Kaiser, Brigitte Leucht, Michael Gehler (éd.), *Transnational Networks in Regional Integration. Governing Europe 1945-83*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2010, pp. 176-198.

[24] Birte Wassenberg (dir.), *L'approche pluridisciplinaire de la coopération transfrontalière : les jalons pour un travail de recherche interdisciplinaire*, Paris, L'Harmattan, 2014 ; Pierre Tilly, « L'aménagement du territoire et le développement industriel dans une perspective transfrontalière : le cas franco-belge (1950-1975) », in Olivier Dard, Jean-François Eck (éd.), *Aménageurs, territoires et entreprises en Europe du Nord-Ouest au second XX° siècle*, Metz, Centre régional universitaire Lorrain d'histoire, 2010, pp. 131-154 ; Enfin, nous signalons les travaux en cours de Martial Libera sur les Chambres de commerce et la coopération transfrontalière franco-allemande.

IV/ Des objets communs

Finalement, la frontière entre historiens et politistes est poreuse dans certains domaines, où des objets d'étude communs émergent. Certains historiens se rapprochent du temps présent, et utilisent des méthodes prisées par les autres sciences sociales comme les interviews, cependant que des politistes et des sociologues explorent le passé en ayant recours à des archives écrites.

L'histoire des politiques publiques européennes constituent un premier domaine de convergence. Les politiques européennes sectorielles dans les domaines des télécommunications, des transports aériens ou de la régulation financière ont ainsi fait l'objet d'études historiques approfondies remontant plusieurs décennies en arrière par des politistes comme Mark Thatcher ou Hussein Kassim[25]. Un dialogue s'établit alors naturellement par publications interposées.

L'histoire des idées et de leur influence sur les politiques publiques constituent un deuxième domaine naturel de débat interdisciplinaire. Dans le domaine de la politique de la concurrence, un large débat existe sur l'influence des idées ordolibérales depuis le livre du juriste américain David Gerber, contesté par Hussein Kassim et Pinar Akman[26]. Les historiens ont pris des positions contrastées dans cette controverse[27]. Cette discussion s'insère dans un débat très contemporain sur la « modernisation » de la politique de la concurrence depuis le règlement de 2001, qui s'appuie sur une rupture avec une pratique ancienne influencée par l'expérience allemande. Plus généralement, une autre question majeure est celle de l'influence des idées néolibérales sur l'intégration européenne. Les historiens commençant naturellement à prendre possession des années 1970 et 1980 au fur et à mesure de l'ouverture des archives, ils témoignent naturellement d'un intérêt grandissant pour cette question fondamentale. Du côté des politistes, on observe le développement de travaux plus synthétiques, car les études sont désormais très nombreuses[28]. Certaines d'entre elles, comme le pamphlet de François Denord et d'Antoine Schwartz intitulé *L'Europe sociale n'aura pas lieu*, s'appuient abondamment sur des travaux historiques récents utilisant des sources primaires nouvelles[29]. Certes, ils n'hésitent pas à détourner certaines de ces études de leur interprétation initiale pour qu'elles soutiennent leur propre vision de l'intégration européenne.

Un dernier champ d'investigation est celui des réseaux transnationaux, singulièrement celui des juristes européens. Il est actuellement examiné en profondeur par deux réseaux, l'un constitué de sociologues et politistes principalement français autour du réseau Polilexes, et l'autre d'historiens principalement d'Europe du Nord. Les champs d'étude de ces deux réseaux sont largement similaires : Cour de Justice, service juridique de la Commission, et autres juristes actifs dans le champ communautaire (professeurs de droit, avocats, etc.). Une

---

[25] Mark Thatcher, *Internationalisation and Economic Institutions: Comparing the European Experience*, Oxford, Oxford UP, 2007; Hussein Kassim, Handley Stevens, *Air Transport and the European Union. Europeanization and its Limits*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2010.

[26] David J. Gerber, *Law and competition in XXth Century Europe. Protecting Prometheus*, Oxford, Clarendon Press, 1998; Pinar Akman and Hussein Kassim, « Myths and Myth Making in the Institutionalization and Interpretation of EU Action: The Case of EU Competition Policy », in *Journal of Common Market Studies,* 48, 1, 2010, pp. 111-132.

[27] La bibliographie est désormais très importante sur cette question ; une première synthèse figure in : Laurent Warlouzet, *The Rise of European Competition Policy, 1950-1991: A Cross-Disciplinary Survey of a Contested Policy Sphere,* European University Institute / RSCAS, 2010, 39 p.

[28] Vivien A. Schmidt, Mark Thatcher (éd.), *Resilient Liberalism in Europe's Political Economy*, Cambridge, Cambridge UP, 2013.

[29] François Denord, Antoine Schwartz, *L'Europe sociale n'aura pas lieu*, Paris, raisons d'agir, 2009 ; voir aussi : François Denord et Antoine Schwartz, « L'économie (très) politique du traité de Rome », in *Politix*, 23, 89, 2010, pp. 35-56.

saine émulation a permis la multiplication de publications récentes très stimulantes, des monographies[30], comme des publications collectives[31].

Ainsi, si les historiens de l'intégration européenne ont largement refusé le débat théorique, ils ont, à la faveur d'un large renouvellement de leur discipline, utilisé de manière croissante des outils issus de la science politique et de la sociologie. Des domaines d'étude communs émergent aujourd'hui. Cependant, l'établissement d'une coopération fructueuse n'est pas automatique. La première condition reste la connaissance mutuelle des travaux de l'autre discipline. Alors que la maîtrise des auteurs importants de son propre champ académique reste difficile, une connaissance pluridisciplinaire de l'historiographie reste un défi, d'autant qu'aucune incitation institutionnelle existe. Au-delà des appels incantatoires à la pluridisciplinarité, cette dernière est souvent une perte de temps dans une stratégie carriériste car les évaluateurs d'articles, de bourses ou de commissions de recrutement se fondent généralement sur les seuls critères de leur discipline. Seul l'intérêt scientifique peut motiver une telle quête intellectuelle. La seconde condition est celle d'une compréhension mutuelle des objectifs de chaque matière. Par nature, la démarche historique reste plus inductive et ancré dans le passé. Elle ne pourra donc pas prétendre concurrencer les travaux de politistes et de sociologues. L'inverse est tout aussi vrai. Nul ne peut prétendre à un impérialisme intellectuel.

[30] Antoine Vauchez, *L'Union par le droit : l'invention d'un programme institutionnel pour l'Europe*, Paris, Presses de Sciences-Po, 2013 ; Billy Davies, *Resisting the European Court of Justice : West Germany's confrontation with European law, 1949-1979*, Cambridge, Cambridge University Press, 2012.

[31] Pascal Mbongo, Antoine Vauchez (dir.), *Dans la fabrique du droit européen : scènes, acteurs et publics de la Cour de justice des Communautés européennes*, Bruxelles, Bruylant, 2009 ; Billy Davies, Morten Rasmussen, « Introduction: Towards a New History of European Law », in *Contemporary European Histor*y, 21, 3, 2012, pp. 305-318.